

Natura 2000 : prise de poste - session 3 (Mutualisé avec CNFPT) [Date limite inscription : 21/06/2026]

Domaine

Domaine
05.7.Planification et
gestion des espaces
naturels

Date

Du22/09/2026
Au24/09/2026

Durée

Jours: 3.00
Heures: 21.00

Lieu principal

Site de formation de
Pérols

Autre(s) lieu(x)

[Tout voir](#)

Numéro de session

S-00853

Contact administratif

SOFIA BENSEMMANE

sofia.bensemmane@ofb.gouv

Responsable pédagogique

FABRICE BOSCA

fabrice.bosca@ofb.gouv

Pédagogie

Programme

CADRAGE EUROPEEN ET NATIONAL : Introduction sur la notion de biodiversité - La directive « Habitats/Faune/Flore », la directive « Oiseaux » et leur transposition en droit français (fil-guide de l'intervention) - Natura 2000 dans le panorama des outils de protection de la nature en France - Le réseau Natura 2000 en Europe.

GESTION DES SITES

Le DOCOB - généralités : Les acteurs et la gouvernance du DOCOB - La communication - Le cadre réglementaire et les principes méthodologiques de son élaboration.

Le DOCOB – phase 1 de son élaboration : Le diagnostic - Le diagnostic écologique - Le diagnostic des usages - Identification des enjeux.

Le DOCOB - phase 2 : Le programme opérationnel - Objectifs de développement durable - Typologie des mesures en milieux agricoles et non agricoles - Élaboration des cahiers des charges - La charte Natura 2000.

L'EVALUATION DES INCIDENCES : Quand faut-il réaliser une étude d'incidence ? Articulation avec les autres procédures d'évaluation loi sur l'eau, plan et programme, étude d'impact, évaluation environnementale - Le contenu d'une étude d'incidence - Le schéma d'examen des plans et projets touchant aux sites Natura 2000.

Objectifs

1/ Acquérir une vision d'ensemble de la politique Natura 2000 depuis ses prérogatives communautaires à sa mise en œuvre en France : désignation des sites, animation des sites, acteurs impliqués, gouvernance, outils disponibles pour la gestion des sites : contrats, MAEC, chartes... Connaître les fondements scientifiques des directives européennes à la base de la désignation des sites : notions de représentativité, de responsabilité, d'état de conservation et de son évaluation.

2/ Maîtriser les attendus du métier de référent ou animateur Natura 2000 : difficultés, atouts, rôles, rapportage...

3/ Connaître l'actualité et les priorités du Ministère de la transition écologique (MTE) dans la mise en œuvre de Natura 2000, le rôle de l'OFB

Pré-requis

Etre ou arriver en poste sur des missions Natura 2000

Méthodes et supports

Exposés, questions/réponses.

Public concerné

Formations spécifiques et réservées au public Natura 2000

Formation labellisée NATURA 2000

Informations complémentaires

Modalités d'évaluation : QCM et évaluation par les formateurs durant les temps d'échanges.

Attention : La validation de votre demande ne vaut pas inscription définitive. Une sélection peut être réalisée par le service formation de l'OFB. Toutes les candidatures seront examinées au cas par cas.

Arbitrage (convocation ou refus) : 4 à 6 semaines avant le début d'entrée en formation

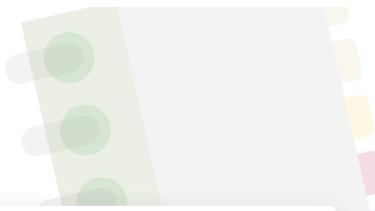
N'attendez pas l'obtention d'un devis pour vous inscrire. Une demande validée ne vaut pas engagement administratif et financier de votre structure. Elle peut être annulée à tout moment sans conséquences (ex : refus de l'employeur).

Certaines formations sont mutualisées avec le CNFPT (mention dans le titre de la session). Si vous êtes agents de collectivités territoriales et communautés de commune, merci de bien vouloir vous inscrire auprès du CNFPT (afin que les coûts de formation soient pris en charge).

Planning

DATE DE DÉBUT : 22/09/2026 **TYPE DE PLANNIFICATION :** Continue

DATE DE FIN : 24/09/2026 **LIEU PRINCIPAL :** Site de formation de Pérols



Séquences

DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN	HEURE DE DÉBUT	HEURE DE FIN	DURÉE (H)	LIEU PRINCIPAL
22/09/26	22/09/26	09:00	18:00	7	Site de formation de Pérols
23/09/26	23/09/26	09:00	18:00	7	Site de formation de Pérols
24/09/26	24/09/26	09:00	18:00	7	Site de formation de Pérols



Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTION DE FORMATION